

Conseil Municipal
du 04 avril 2022 - Ardres
--- COMPTE RENDU ---

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du vingt-neuf mars deux mille vingt-deux.

Etaient présents : Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Bruno DEJONGHE, Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Frédéric FEYS, René DEMASSIEUX, Chantal BRISSAUD, Edwige THIRARD, Bernard HENON, Carine RENARD, Véronique LANNOY, Nathalie BUCHE, Ludovic BAROUX, Charles FROYE.

Excusés avec pouvoir : Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, Marie-Claude NEUVILLE, Christophe DUCROCQ, Brigitte LEGRAND, Isabelle REGNAUT, Olivier ROBE, Maxime LEFIEF, Argentine PRUVOST et Alexis BATAILLE qui avaient respectivement donné pouvoir à Sylvie BONNIERE, Bruno DEJONGHE, René DEMASSIEUX, Joël VANDERPOTTE, Ludovic LOQUET, Frédéric FEYS, Marie-Hélène LABRE, Gilles COTTREZ, Véronique LANNOY et Nathalie BUCHE.

Secrétaire de séance : Véronique LANNOY

La séance est ouverte à 19h.

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.
Le procès-verbal du conseil municipal du 7 mars 2022 est unanimement approuvé.

FINANCES

- | | |
|--|-----------------------------|
| D22-08 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021 | Adopté à l'unanimité |
| D22-09 BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS | Adopté à l'unanimité |
| D22-10 TAUX D'IMPOSITION 2022 | Adopté à l'unanimité |
| D22-11 BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2022 | Adopté à l'unanimité |
| D22-12 BUDGET PRINCIPAL – VOTE DES SUBVENTIONS 2022 | Adopté à l'unanimité |
| (Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, René DEMASSIEUX et Chantal BRISSAUD ne participent pas au cote compte tenu de leur appartenance à des associations) | |
| D22-13 BUDGET EAU : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021 | Adopté à l'unanimité |
| D22-14 BUDGET EAU – AFFECTATION DES RESULTATS | Adopté à l'unanimité |
| D22-15 BUDGET EAU – BUDGET PRIMITIF 2022 | Adopté à l'unanimité |

D22-16 BUDGET ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIG 2021
Adopté à l'unanimité

D22-17 BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES RESULTATS
Adopté à l'unanimité

D22-18 BUDGET ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2022
Adopté à l'unanimité

D22-19 BUDGET LOTISSEMENT LES CHARMILLES : COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021
Adopté à l'unanimité

D22-20 BUDGET LOTISSEMENT LES CHARMILLES : AFFECTATION DES RESULTATS
Adopté à l'unanimité

D22-21 BUDGET LOTISSEMENT LES CHARMILLES : BUDGET PRIMITIF 2022
Adopté à l'unanimité

D22-22 CLOTURE DU BUDGET LOTISSEMENT LES CHARMILLES
Adopté à l'unanimité

D22-23 APUREMENT DU COMPTE 1069 EN VUE DU CHANGEMENT DE NOMENCLATURE
Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

D22-24 MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH ETE 2022
Adopté à l'unanimité

D22-25 MODALITES D'ORGANISATION DE LA COLONIE ETE 2022
Adopté à l'unanimité

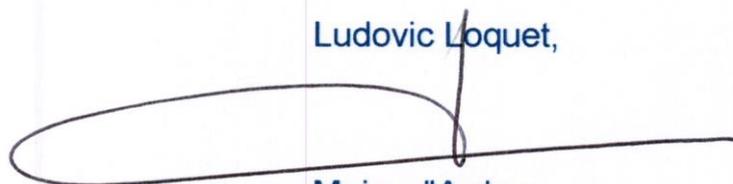
ADMINISTRATION GENERALE

D22-26 ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'OPALE AU SYNDICAT MIXTE HAUTS-DE-FRANCE MOBILITES
Adopté à l'unanimité

D22-27 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE
Le Conseil Municipal prend acte

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 20h10

Ludovic Loquet,



Maire d'Ardres